

CONSEIL DE QUARTIER SAINT GERMAIN DES PRES

BILAN 2021

En 2021, le Conseil de Quartier Saint Germain des Prés s'est réuni à trois reprises :

- lundi 8 février
- mercredi 16 juin
- Lundi 8 novembre

La séance du 8 février 2021 a permis à chaque nouveau membre de se présenter lors d'un tour de table. En effet, il s'agissait de la première réunion de la nouvelle mandature avec de nouveaux élu(e)s dont Florence de VARAX nouvelle Adjointe au Maire en charge de la coordination des 6 Conseils de Quartier.

Il est rappelé que ces Conseils sont force de proposition pour améliorer le cadre de vie du quartier, ils sont également des relais pour informer les habitants des décisions municipales. D'ailleurs, seul le Maire est ordonnateur des crédits inscrits à l'état spécial.

Après sollicitation des candidatures collège par collège, le bureau est élu à la majorité des votants. Son rôle est de déterminer l'ordre du jour de chaque séance.

Sont présentés deux projets qui vont s'inscrire dans la démarche de verdissement voulu par la Ville de Paris pour lutter contre le réchauffement climatique : la création de rue et cour « Oasis », des corridors écologiques ou encore des parcours verts avec des plantations pour réduire la chaleur. Le 1^{er} projet concerne la végétalisation de la rue de l'Échaudé avec une 1^{ère} tranche allant du boulevard Saint-Germain à la rue de l'Abbaye. Le second projet réside dans le verdissement d'une petite partie de la place Saint-Germain des Prés.

Lors de la 2^{ème} séance du mercredi 16 juin, un point d'information sur les démarches « Embellir Mon Quartier, « PLU bio-climatique » et « Paris respire, Zone apaisée / Paris-centre et Saint-Germain » ont été présentés. Pour le dernier point, la Mairie de Paris envisage la mise en place d'une zone à trafic limité (ZTL). L'ensemble des Conseillers ont souhaité alerter la Ville de Paris sur cette démarche qui risque de menacer la survie des métiers historiques de proximité des arts et des lettres qui y résident.

Lors de la dernière séance, le Responsable du Service de Gestion des Crises de la Ville de Paris a présenté, à la demande des membres du Conseil, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) obligatoire sur tout le territoire. Il a souligné le rôle des acteurs en cas de crue : Préfecture de Police pour coordonner les interventions, Ville de Paris pour les décisions techniques, opérateurs de réseaux et État pour la sauvegarde de la population. Il a ajouté que l'inspection générale des carrières (IGC) surveille en permanence le niveau des sous-sols. Il a enfin cité les actions prévues pour protéger Paris de la crue : fermeture et sécurisation des quais bas de la Seine et mise en place de protections amovibles. Le Conseil de Quartier Monnaie a été invité à assister à cette présentation.

Enfin, le Conseil de Quartier Saint-Germain des Prés a émis 2 vœux qui ont tous deux pour objectif d'obtenir une meilleure implication du Conseil dans les projets d'aménagements.

L'enthousiasme, le dynamisme et l'attention portés à l'intérêt général du quartier par l'ensemble des membres du conseil n'ont pas failli tout au long de cette année.

Chantal LAMBERT-BURENS

Présidente du Conseil de Quartier